

C'est **1h/semaine** obligatoire pour tous les élèves de 6ème.

Au collège Jean Monnet, il s'agit d'**une heure en demi-groupe** encadrée en alternance entre **le professeur documentaliste et un autre professeur du collège**.



Devoirs faits 6ème

Devenir un élève autonome

C'est un moment pendant lequel les élèves peuvent bénéficier de **l'aide d'un professeur pour faire leurs devoirs**.

Ce sont également des séances pour **"apprendre à apprendre"**:

- Savoir s'organiser dans son travail personnel
- Développer des stratégies pour mieux apprendre
- Savoir utiliser l'outil numérique